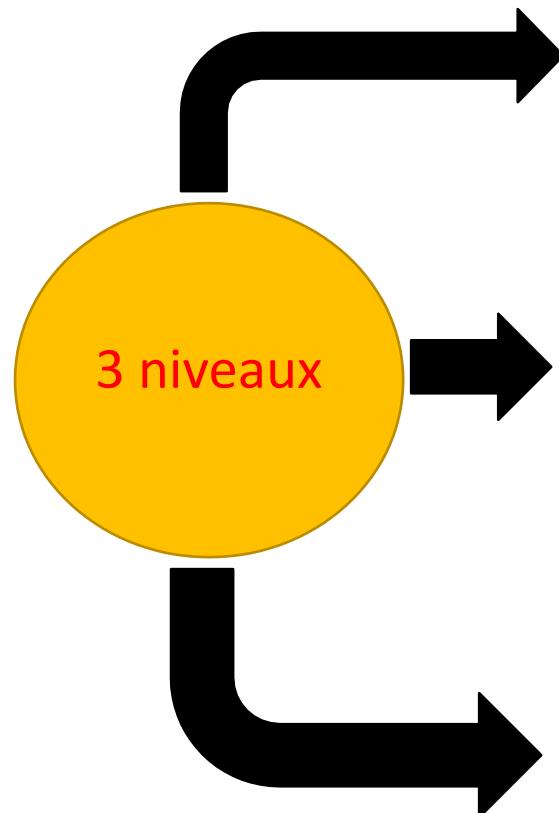


L'accessibilité aux personnes handicapées s'apprécie selon 3 niveaux :



Accessibilité physique : Accessibilité PMR, mais pas que, l'organisme de formation vous mettra, lors de votre venue, une signalétique adaptée, pour une bonne prise en charge.

Accessibilité pédagogique : Pour faciliter l'accès aux bases de données, l'organisme de formation adaptera ses outils (exemple : diversification des supports (textes, images, schéma, vidéo) allègement des contenus, utilisation de phrases simples, typographie et fond contrasté)

Adaptations individuelles : Par la mise en place de moyens de compensation spécifiques aux problématiques d'un apprenant :

1. **Techniques** (logiciels d'aide à la lecture/écriture, micro-amplificateur, logiciels de transcription de la parole, ...)
2. **Organisationnels** (supports de cours transmis en amont, pauses supplémentaires, cours de soutien, dédoublement des séances, adaptations des horaires, ...)
3. **Humains** (interprète en LSF, tutorat, preneur de notes, attitude rassurante, ...)

En amont de la formation, BECA FORMATION vous invite à vous signaler auprès du référent handicap afin d'organiser votre venue dans les meilleures conditions